

## Délibération n°CA-2020-022

---

### Ordre du jour

1. Désignation d'une personnalité extérieure au sein du conseil d'administration
2. Avis sur la demande de remise gracieuse d'un Agent comptable suite à mise en débits
3. Informations du président
4. Approbation du PV de CA du 12 décembre 2019 (*délibération*) reporté au CA du 12 mars 2020
5. Points à caractère stratégique
  - 5.1. Présentation du projet « Transversalité »
  - 5.2. Liste des Unités de Recherche : renouvellement et création **reporté au CA du 12 mars 2020**
  - 5.3. Echanges sur le contrat de site
  - 5.4. Information sur les projets :
    - 5.4.1. Intégration et développement des IDEX et des ISITE (IdEés)
    - 5.4.2. Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI)
    - 5.4.3. Université européenne
    - 5.4.4. PIA3 Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche en éducation
6. Délibérations et avis relatifs au fonctionnement de l'université
  - 6.1. En matière de ressources humaines
    - 6.1.1. Approbation du dispositif d'intéressement à destination des personnels BIATSS (*délibération*)
    - 6.1.2. Approbation du dispositif d'intéressement en matière de formation professionnelle (*délibération*)
    - 6.1.3. Approbation de l'extension du congé pour projet pédagogique aux contractuels enseignants (*délibération*)
  - 6.2. En matière réglementaire
    - 6.2.1. Règles d'usage des BU et Learning Center du SCD (*délibération*)
    - 6.2.2. Renouvellement de la délégation du Conseil d'Administration au Président et modalités de présentation du bilan (*délibération*)
    - 6.2.3. Retour sur l'enquête relative au fonctionnement des instances
  - 6.3. En matière tarifaire et d'achats
    - 6.3.1. Seuils et procédures appliqués dans le cadre des achats (*délibération*)
    - 6.3.2. Tarifs de l'imprimerie de la Direction de la logistique au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (*délibération*)
    - 6.3.3. Tarifs de la Faculté de Pharmacie (*délibération*)
    - 6.3.4. Tarifs de la Formation Continue (*délibérations*)
    - 6.3.5. Tarifs du CLIL (*délibération*)
    - 6.3.6. Autorisation d'achat de cartes cadeaux au concours Hubgame - complément (*délibération*)
    - 6.3.7. Autorisation d'achat de cartes cadeaux à destination des personnels lors de leur départ en retraite (CT du 23 janvier 2020) (*délibération*)
  - 6.4. Attribution de subventions
    - 6.4.1. Sur initiative des composantes :
      - 6.4.1.1. ILIS : A.E.I.L.I.S (*délibération*) **retiré de l'ordre du jour**
      - 6.4.1.2. Faculté de Médecine : ACEML (*délibérations*)
      - 6.4.1.3. Faculté de chirurgie dentaire : ACECDL (*délibération*)
      - 6.4.1.4. FFBC-IMMD : BDE (*délibération*)
  - 6.5. Acceptation de dons et legs
    - 6.5.1. Convention de mécénat entre l'université de Lille et le Fonds de dotation Entreprises et cités (*délibération*)
    - 6.5.2. Convention d'acceptation de don entre l'université (Faculté de Médecine) et la société Neurelec Médical SAS **reporté au CA du 12 mars**
7. Points issus des commissions du Conseil Académique
  - 7.1. Points issus de la commission formation et vie universitaire du 30 janvier 2020 :
    - 7.1.1. Admissions 2020 :
      - 7.1.1.1. Critères d'admission et capacité d'accueil Master 1 (MEEF et masters modifiés suite au CNESER du 15/01) (*délibération*)**
      - 7.1.1.2. Capacités d'accueil en Master 2 (*délibération*)
      - 7.1.1.3. Mise en œuvre de la réforme du 1<sup>er</sup> cycle de santé – Capacités d'accueil en première année PASS et LAS (*délibération*)
    - 7.1.2. Vie étudiante :
      - 7.1.2.1. Bilan financier 2019 FSDIE Projets et Aide Sociale
      - 7.1.2.2. Affectation des crédits issus de la CVEC (commission CVEC du 24 janvier 2020) (*délibération*)
  - 7.2. Point issu de la commission de la recherche :
    - 7.2.1. Fiches projets Région (CR du 23/01) (*délibération*)

- 7.2.2. Reliquat de crédits sur contrats recherches (*délibération*)  
7.2.3. Taux des prélèvements sur les contrats et les prestations de recherche (*délibération*)
- 

*Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'Université de Lille*

**Etaient présents :**

Collège A : Christophe NIEWIADOMSKI, Aymeric POTTEAU, Etienne FARVAQUE, Patricia MELNYK, Jérôme FONCEL

Collège B : Jacopo VIZIOLI, Stéphane GOUNON, Chad LANGFORD, Anne FRETTEL, Marjorie MEISS, Jamal EL KHATTABI, Moulay-Driss BENCHIBOUN

Collège BIATSS : Anthony LENS, Benoit RUCKEBUSCH, Karine DEGRENIER, Ludovic RODRIGUEZ

Collège étudiants : Romain GAUDY, Daniel MAKOKO, Michel GROMADA, Ryan L'EVEILLE, Marie Lou DACHY

Personnalités extérieures : Corinne DELVALLET, Nicolas LEBAS, Annie LEYS

**Etaient excusés (et procurations) :**

Collège A :

Marie-Christine COPIN

Sophie TISON

Martine BENOIT

Christophe NIEWIADOMSKI

procuration à Jacopo VIZIOLI

procuration à Chad LANGFORD

procuration à Aymeric POTTEAU

procuration à Patricia MELNYK (à partir de 18h20)

Collège B :

Gilles TOULEMONDE

Marjorie MEISS

Jamal EL KHATTABI

procuration à Aymeric POTTEAU

procuration à Etienne FARVAQUE (à partir de 18h20)

procuration à Benoit RUCKEBUSCH (à partir de 15h)

Collège BIATSS :

Virginie MULLIER

Fabien SANTRE

Anthony LENS

procuration à Anthony LENS

procuration à Ludovic RODRIGUEZ (à partir de 18h)

Collège étudiants :

Zacharie SADEK

Marie Lou DACHY

procuration à Romain GAUDY

(à partir de 16h20)

Personnalités extérieures :

Frédéric BOIRON

Cosimo PRETE

Corinne DELVALLET

Nicolas LEBAS

Annie LEYS

procuration à Etienne FARVAQUE

procuration à Chad LANGFORD

procuration à Christophe NIEWIADOMSKI (à partir de 15h30)

procuration à Jacopo VIZIOLI (à partir de 17h)

procuration à Christophe NIEWIADOMSKI (à partir de 17h)

**Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membre de droit) :**

Représentant de la rectrice : Jean-Louis BERGEZ

Equipe présidentielle - Bureau :

1<sup>er</sup> Vice-président : Nicolas POSTEL

Vice-présidente ressources : Georgette DAL

Vice-présidente formation : Lynne FRANJIE

Vice-président recherche : Lionel MONTAGNE

Vice-président relations internationales : François-Olivier SEYS

Equipe présidentielle – Comité de direction :

Vice-président formation continue et alternance : Vincent COCQUEMPOT

Vice-présidente recherche (droit, économique et gestion) : Nil OZCAGLAR-TOULOUSE

Vice-présidente communication : Laetitia ROUX

Vice-présidente vie de campus et vie étudiante : Sandrine ROUSSEAU

Vice-présidente affaires européennes : Pauline RAVINET

**Unité de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements :**

IUT B : Serge LAVIGNE

IUT C : Fatma BOUALI

UFR MIME : Xavier CHOJNICKI

Faculté de Pharmacie : représentée par Patricia MELNICK

INSPé : Sébastien JAKUBOWSKI

Faculté de Médecine : représentée par Eric BOULANGER

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales : Jean-Gabriel CONTAMIN

Directeur général des services : *Pierre-Marie ROBERT*  
Directrice générale des services adjointe : *Marie-Dominique SAVINA*

Chef du service des Affaires Institutionnelles : *François ZALIK*

**Invités :**

Directeur adjoint du Service Commun de Documentation : *Yann MARCHAND*  
Directrice de l'aide au pilotage et qualité : *Agnès FERET*  
Service aide au pilotage et qualité : *Mylène ROUSSELLE*  
Agent comptable de l'EX université de Lille 2 : *Philippe DULION*

**7. Points issus des commissions du Conseil Académique**

**7.1. Points issus de la commission formation et vie universitaire du 30 janvier 2020 :**

**7.1.1. Admissions 2020 :**

**7.1.1.1. Critères d'admission et capacité d'accueil Master 1 (MEEF et masters modifiés suite au CNESER du 15/01) (délibération)**

Le conseil d'administration de l'Université de Lille approuve, lors de sa séance du 06 février 2020, après avis favorable de la commission formation et vie universitaire du 30 janvier 2020, les critères d'admission et capacité d'accueil Master 1 (MEEF et Masters modifiés) annexés à la présente délibération.

Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants : <b>30</b>
Pour : <b>25</b>
Contre : <b>4</b>
Abstention : <b>1</b>



## Rentrée 2020 - CAL M1 actualisées

Année de formation	Mention 2020-2021	Effectif 2019-20 (au 23/10/2019)	Capacité d'accueil M1 2020-2021 soumise à la CFVU et au CA	Capacité d'accueil M1 2020-2021 proposée par la composante	Capacité d'accueil Mention en M1 2019-2020	CAL saisie dans Admission Master
Master 1	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	31	40	40	47	
Master 1	ADMINISTRATION PUBLIQUE		80	80		0
Master 1	ARTS	127	155	156	164	
Master 1	AUTOMATIQUE ET SYSTEMES ELECTRIQUES	79	80	80	80	
Master 1	AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE	7	12	12	12	
Master 1	BIO-INFORMATIQUE		30	35		30
Master 1	BIODIVERSITÉ, ECOLOGIE ET EVOLUTION	50	70	70	55	60
Master 1	BIOLOGIE - SANTÉ	376	365	365	350	50
Master 1	BIOTECHNOLOGIES	34	35		36	20
Master 1	CHIMIE	54	65	80	65	65
Master 1	CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT	33	35	36	36	
Master 1	CHIMIE PHYSIQUE ET ANALYTIQUE	14	30	30	30	
Master 1	COMMERCE ET DISTRIBUTION		160	171		174
Master 1	COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT	65	100	100	100	
Master 1	CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL	80	85	85	118	0
Master 1	CULTURE ET COMMUNICATION	55	50	50	50	
Master 1	DROIT DE LA SANTÉ	16	35	40	35	35
Master 1	DROIT DES AFFAIRES		115	116		55
Master 1	DROIT DE L'ENTREPRISE		50	50		0
Master 1	DROIT DU NUMÉRIQUE		25	25		
Master 1	DROIT DU PATRIMOINE	14	30	30	30	
Master 1	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN		70	70		
Master 1	DROIT NOTARIAL		25	25		0
Master 1	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES		45	45		
Master 1	DROIT PRIVÉ		60	60		
Master 1	DROIT PUBLIC		150	150		
Master 1	DROIT SOCIAL		90	90		
Master 1	ECONOMIE APPLIQUEE	47	75	75	45	
Master 1	ECONOMIE DE LA SANTE		15	25		
Master 1	ECONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS	13	35	35	25	
Master 1	ECONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES	13	15	15	17	
Master 1	ECONOMIE ET PILOTAGE DES ENTREPRISES*	85	40	40		
Master 1	ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS	59	75	75	60	
Master 1	ECONOMIE INTERNATIONALE	19	20	22	42	
Master 1	ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	16	25	25	25	
Master 1	FINANCE	159	130	130	105	150
Master 1	GÉNIE CIVIL	79	80	80	80	70
Master 1	GENIE INDUSTRIEL	33	30	30	30	
Master 1	GÉNIE MÉCANIQUE	42	40	40	40	
Master 1	GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT	16	30	30	30	
Master 1	GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE	18	15	16	16	
Master 1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	31	30	30	24	0
Master 1	HISTOIRE	66	75	85	85	75
Master 1	HISTOIRE DE L'ART	34	70	70	40	
Master 1	HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS	7	60	30	60	0

## Rentrée 2020 - CAL M1 actualisées

Master 1	INFORMATION, COMMUNICATION	94	100	100	100	
Master 1	INFORMATION, DOCUMENTATION	52	55	50	55	
Master 1	INFORMATIQUE	110	120	170	110	120
Master 1	INGENIERIE DE LA SANTE	210	195	195	195	180
Master 1	INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIETE		30	30		
Master 1	INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	38	50	50	50	
Master 1	LANGUES ET SOCIETES	217	220	300	215	
Master 1	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	198	250	250	253	253
Master 1	LETTRES	130	165	165	175	
Master 1	MANAGEMENT	123	155	155	120	0
Master 1	MANAGEMENT DE L'INNOVATION	67	80	80	105	0
Master 1	MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	48	60	60	60	
Master 1	MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL	50	60	60	60	
Master 1	MANAGEMENT SECTORIEL	133	140	140	141	90
Master 1	MARKETING, VENTE	322	160	160	322	0
Master 1	MATHEMATIQUES	10	30	30	35	
Master 1	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	26	60	60	30	
Master 1	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS	55	45	60	45	
Master 1	MECANIQUE	26	20	20	16	
Master 1	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	38	45	45	48	
Master 1	MIGRATIONS TRANSNATIONALES	27	20	20	44	
Master 1	MONDES ANCIENS	41	55	55	55	165
Master 1	MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE	18	20	20	20	
Master 1	NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS	40	70	70	70	65
Master 1	PHILOSOPHIE	62	40	40	40	
Master 1	PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	53	75	75	60	
Master 1	PSYCHOLOGIE	238	250	235	250	
Master 1	QUALITE, HYGIENE, SECURITE	35	40	40	40	
Master 1	NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES		16			
Master 1	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS		36			
Master 1	SANTE			15		0
Master 1	SCIENCE DES DONNEES		25	24		
Master 1	SCIENCE POLITIQUE	109	140	140	130	45
Master 1	SCIENCES COGNITIVES		18	18		
Master 1	SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT	15	16	16	16	
Master 1	SCIENCES DE L'EAU		30	30		
Master 1	SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION*	186	250	250	250	250
Master 1	SCIENCES DU LANGAGE	141	150	150	151	145
Master 1	SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE	36	70	70	70	
Master 1	SCIENCES ET CULTURES DU VISUEL	17	25	25	15	
Master 1	SOCIOLOGIE	91	95	95	95	
Master 1	STAPS : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE	43	45	40	45	
Master 1	STAPS : ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE	67	65	65	65	
Master 1	STAPS : MANAGEMENT DU SPORT	89	75	70	75	
Master 1	TRADUCTION ET INTERPRETATION	48	55	55	55	
Master 1	URBANISME ET AMENAGEMENT	93	105	105	105	100

**Rentrée 2020 - Modifications M1**

Composante	Département	Mention	Parcours	Année	Régime d'études	Modalité Pédag.	Ouvert Recrut.	Capacités d'accueil		Mentions de licences conseillées	Dates campagne de recrutement			Liste Modalité Candidature	Critères d'examen des dossiers		
								CAL Parcours	CAL Mention		Date Ouverture	Date Fermeture	Date Publication		Attendus	Prérequis	Elts pris en compte étude candidature
FST	EEA	Nanosciences et nanotechnologies	E-tech	M1	FC / FI	PR	Oui	16	16	Electronique, énergie électrique, automatique / Physique	04/05/2020	15/06/2020	01/07/2020	Dossier	Composants et circuits électroniques , Physique des semi-conducteurs , Théorie des ondes , Propagation , Traitement de signal , Bases de la théorie de l'information , Transmissions numériques	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure	
FST	EEA	Réseaux et Télécommunication	Systèmes communicants	M1	FC / FI	PR	Oui	16	36	Electronique, énergie électrique, automatique / Physique	04/05/2020	15/06/2020	01/07/2020	Dossier	prérequis conseillés : « Composants et circuits électroniques », « Physique des semi-conducteurs », « Théorie des ondes », « Propagation », « Traitement de signal », « Bases de la théorie de l'information », « Transmissions numériques »	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure	
FST	EEA	Réseaux et Télécommunication	Télécommunications	M1	FC / FI	PR	Oui	20	36	Electronique, énergie électrique, automatique / Physique	04/05/2020	15/06/2020	01/07/2020	Dossier	prérequis conseillés : « Composants et circuits électroniques », « Physique des semi-conducteurs », « Théorie des ondes », « Propagation », « Traitement de signal », « Bases de la théorie de l'information », « Transmissions numériques »	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure	
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Développement, éducation, handicap : individu et société	M1	FC / FI	PR	Oui	30	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien		Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ;, Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Neuropsychologie clinique et prises en charge thérapeutiques de l'enfant à l'adulte	M1	FC / FI	PR	Oui	22	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien		Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ;, Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives	M1	FC / FI	PR	Oui	20	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien		Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ;, Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant

**Rentrée 2020 - Modifications M1**

PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychologie du comportement et apprentissages	M1	FC / FI	PR	Oui	18	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien				Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychologie du travail et des organisations : management et accompagnement des personnes et des orga	M1	FC / FI	PR	Oui	20	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien				Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychologie du travail et ergonomie	M1	FC / FI	PR	Oui	30	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien				Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychologie et justice	M1	FC / FI	PR	Oui	22	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien				Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques	M1	FC / FI	PR	Oui	25	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien				Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages, Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant

Rentrée 2020 - Modifications M1

PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Psychopathologie et psychologie de la santé	M1	FC / FI	PR	Oui	37	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien			Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages. Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
PSYCHO	PSYCHO	PSYCHOLOGIE	Thérapies comportementales et cognitives	M1	FC / FI	PR	Oui	26	250	Psychologie	25/05/2020	10/06/2020	24/07/2020	Dossier / Entretien			Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, Adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	Fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; Attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrant du ou des stages. Mémoire, rapport de stage et promesse de stage le cas échéant
FST	BIO	BIOTECHNOLOGIES	Ingénierie cellulaire et moléculaire	M1	FC / FI	PR	Oui	20	35	Sciences de la vie	27/04/2020	08/06/2020	26/06/2020	Dossier		L3 sciences de la vie	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure, - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, - Curriculum vitae, - Lettre de motivation exposant le projet professionnel, - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage, Examen des dossiers	Le cas échéant des lettres de recommandation
FST	PHYSIQUE	BIOTECHNOLOGIES	Technologies interdisciplinaires pour le vivant	M1	FC / FI	PR	Oui	15	35	Chimie / Electronique, énergie électrique, automatique / Physique / Physique, chimie / Sciences de la vie / Sciences pour la santé	02/03/2020	15/06/2020	01/07/2020	Dossier			- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure, - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, - Curriculum vitae, - Lettre de motivation exposant le projet professionnel, - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage, Examen des dossiers	Toutes les pièces obligatoires sont à joindre en anglais Eventuellement 2 lettres de recommandation niveau d'anglais

**Capacité d'accueil pour les masters 1 MEEF à la rentrée 2020**

Formation	Nombre de places
MEEF 1 <sup>er</sup> degré	1224
MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	1350
MEEF Encadrement éducatif	60
MEEF Pratiques et ingénierie de la formation	150

*Répartition de la capacité d'accueil par discipline pour la mention 2<sup>nd</sup> degré :*

Discipline	Nombre de places
Allemand	35
Anglais	175
Arts plastiques	70
Bio génie bio	35
Bio santé environnement	35
Documentation	35
Economie gestion	105
Education musicale	35
Education physique et sportive	350
Espagnol	140
Histoire géographie	210
Italien	35
Langue des signes	35
Lettres classiques	35
Lettres Histoire	35
Lettres Langue	Non ouvert en M1
Lettres modernes	175
Mathématiques	140
Mathématiques physique chimie	Non ouvert en M1
Philosophie	35
Physique chimie	105
S2I	35
SES	70
Sciences médico-sociales	35
STI	35
SVT	70

La capacité d'accueil par discipline pour le master MEEF mention 2<sup>nd</sup> degré est donnée à titre indicatif.  
La capacité d'accueil pour l'ensemble de la mention prévaut et fixe le seuil pour les inscriptions.

## **MODALITÉS D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS EN MASTER 1 MEEF A L'INSPE DE L'ACADÉMIE DE LILLE-HAUTS-DE-FRANCE**

Conformément à la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence – Master – Doctorat, l'INSPE de Lille-HdF fixe des capacités d'accueil dans les quatre mentions du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation) et met en place une sélection, selon des modalités différentes en fonction de la mention choisie, pour l'entrée en première année de Master MEEF.

### **1) Candidature en Master 1 : procédure et critères d'admission**

Pour les étudiants primo arrivants :

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en première année de master MEEF 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré ou encadrement éducatif doivent candidater selon les modalités précisées ci-dessous pour chaque mention. Selon les parcours de la mention il existe une ou deux campagnes de candidature (le détail des périodes de candidature est affiché sur le site internet de l'INSPE).

L'admission définitive dans les différentes mentions du Master MEEF est conditionnée par un avis favorable de la commission d'admission et, lors de l'inscription, de l'obtention d'un diplôme de licence ou équivalent ou de l'acceptation d'un dossier de demande de validation des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP).

Pour les étudiants doublants qui souhaitent changer de mention ou ayant interrompu leur formation :

Les étudiants doublants qui souhaitent changer de mention ou ceux qui ont interrompu leur formation (hors du cadre de la césure) doivent candidater dans les mêmes conditions que les primo arrivants.

Pour chaque mention, les critères d'admission sont définis ci-dessous. Les capacités d'accueil sont affichées sur le site internet de l'INSPE.

#### **a) Conditions d'admission en Master 1 MEEF mention premier degré**

Les candidats devront déposer un dossier numérique sur la plateforme e-candidat du site internet de l'INSPE de Lille-HdF.

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- les relevés de notes d'études supérieures. Seuls seront demandés les relevés de notes des années validées jusqu'à la fin de la deuxième année de licence ;
- une lettre de motivation personnelle et manuscrite de quatre pages maximum et reprenant les éléments suivants :
  - ✓ les motivations pour le métier
  - ✓ les expériences scolaires, universitaires, professionnelles et personnelles en lien avec la formation envisagée ;
- un curriculum vitae (identité, parcours scolaire et universitaire) ;
- l'attestation de suivi d'un module de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement pour les candidats concernés.

Les personnes ne bénéficiant pas du niveau de diplôme requis et soumises à la validation des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP) devront, dans leur dossier numérique, compléter :

- la rubrique stage en précisant les stages de formation professionnelle et d'études les plus significatifs ainsi que les expériences sociales et personnelles en lien avec la formation ;
- la rubrique expérience professionnelle.

Les dossiers seront recevables uniquement si toutes les rubriques et le questionnaire complémentaire ont été correctement complétés et si toutes les pièces justificatives sont jointes. A la date de clôture de la campagne, il ne sera plus possible de compléter ou de modifier le dossier de candidature.

Le dossier de candidature est obligatoire et permet l'inscription à une épreuve écrite d'admission.

L'épreuve écrite se présentera sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) en français et en mathématiques et qui durera deux heures. Les connaissances testées relèveront des contenus des programmes actuels de cycle 4. Il s'agira de vérifier les compétences disciplinaires de base en français et en mathématiques des candidats et qui sont des prérequis à l'entrée dans cette mention.

La commission pédagogique d'admission et d'étude des candidatures à l'entrée en master 1 MEEF 1<sup>er</sup> degré portera un avis sur la qualité des dossiers. Comme évoqué précédemment, le dossier comporte un ensemble d'éléments constitutifs, à savoir : les notes obtenues jusqu'à la fin de la deuxième année de licence, la lettre de motivation, le Curriculum Vitae, l'attestation de suivi d'un module de préprofessionnalisation, les résultats de l'épreuve écrite. Il sera tenu compte, à l'équilibre, de chacun de ces éléments constitutifs du dossier permettant ainsi d'apprécier dans sa globalité le parcours du/de la candidat.e. L'analyse globale permettra de déterminer la liste des admis et la liste complémentaire permettant l'accès au M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré.

Une valorisation sera accordée aux candidats ayant suivi, au cours de la licence, un module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement. Une attestation de suivi du module devra être fournie par l'université d'origine et jointe au dossier de candidature.

### **b) Conditions d'admission en Master 1 MEEF mention second degré**

L'admission s'effectue par l'examen d'un dossier numérique à déposer sur la plateforme e-candidat du site internet de l'INSPE de Lille-HdF.

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- relevés de notes d'études supérieures ;
- détention ou réalisation d'une licence dans le même domaine disciplinaire que le parcours de Master MEEF envisagé ;
- pour ceux qui ont passé le concours, relevés de notes obtenues au concours ;
- une lettre de motivation personnelle et manuscrite (et ensuite numérisée pour être jointe au dossier numérique) de quatre pages maximum et reprenant les éléments suivants :
  - ✓ les motivations pour le métier
  - ✓ les expériences scolaires, universitaires, professionnelles et personnelles en lien avec la formation envisagée
- le curriculum vitae.(identité, parcours scolaire et universitaire)
- certaines informations complémentaires peuvent être demandées en fonction du parcours choisi (informations précisées lors de l'inscription sur la plateforme)

Les critères d'examen des dossiers sont les suivants : adéquation du parcours préalable avec la formation demandée (formations et expériences), motivation en lien avec le métier envisagé, notes obtenues dans le cursus universitaire, qualité rédactionnelle et grammaticale du dossier.

### **c) Conditions d'admission en Master 1 MEEF mention encadrement éducatif**

L'admission s'effectue par l'examen d'un dossier numérique à déposer sur la plateforme e-candidat du site internet de l'INSPE de Lille-HdF.

Ce dossier doit contenir les éléments suivants :

- les relevés de notes d'études supérieures ;
- pour ceux qui ont déjà passé le concours, relevés de notes obtenues au concours ;
- une lettre de motivation personnalisée manuscrite et numérisée de quatre pages maximum reprenant les éléments suivants :
  - ✓ les motivations pour le métier
  - ✓ les expériences scolaires, universitaires, professionnelles et personnelles en lien avec la formation envisagée
- le curriculum vitae.(identité, parcours scolaire et universitaire)

Un entretien pourra être éventuellement réalisé.

Les critères d'examen des dossiers sont les suivants : qualité rédactionnelle et grammaticale, notes obtenues dans le cursus universitaire, expériences et motivation en lien avec le métier envisagé.

### **d) Conditions d'admission en Master 1 MEEF mention pratiques et ingénierie de la formation (PIF)**

L'admission s'effectue par l'examen d'un dossier numérique à déposer sur la plateforme e-candidat du site internet de l'INSPE de Lille-HdF.

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- le dernier diplôme d'études supérieures obtenu
- une lettre de motivation personnalisée en fonction de la formation visée
- certaines informations complémentaires peuvent être demandées en fonction du parcours choisi (informations précisées lors de l'inscription sur la plateforme)

Les critères d'examen des dossiers sont les suivants : qualité rédactionnelle et grammaticale, dernier diplôme d'études supérieures obtenu, expériences et motivation en lien avec le métier envisagé.

## **2) Confirmation des admissions**

A l'issue des campagnes de candidatures et selon le calendrier affiché sur le site internet de l'INSPE de Lille-HdF, les avis seront communiqués aux candidats.

Les candidats ayant reçu un avis favorable devront confirmer leur candidature via l'application e-candidat. Les candidats ayant reçu un avis « liste complémentaire » seront rappelés en fonction des désistements. Un avis liste complémentaire équivaut à un avis défavorable. Si le candidat n'est pas rappelé en liste principale l'avis est réputé défavorable. Aucun autre avis n'est alors envoyé.